

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 5 FEVRIER 2019

Date de la convocation : 30 janvier 2019

Date d'affichage : 30 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf, le cinq février à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Marcel SPILMANN, maire.

**Présents** : Robert BESANÇON, Vincent BLANCHOT, Jacky CADOT, Clément CONTINANT, Véronique DUCHAMP, Laurence FOURNIER, Stéphane GAUCHER, Pascal GENET, Jean-Philippe HASS, Patricia HONNET, Marie-Laure HRVOJ, Yannick LAURENT, Bruno LÉOTIER, Nicolas MENNETRIER, Robert MOCQUARD, Valérie PELLERIN, Denis PHILIPPE, Christine ROBILLARD, Véronique STOLTZ, Liliane VOYARD

**Représentées** : Marion HORNBECK par Valérie PELLERIN, Ninetta NUNINGER par Véronique DUCHAMP

**Secrétaire** : Monsieur Vincent BLANCHOT

Le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2018 est lu et approuvé à l'unanimité.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal :

- Vote le BP qui s'équilibre à la somme de 2 626 300 € en fonctionnement et à la somme de 1 324 700 € en investissement.
- Crée un emploi non-permanent qui sera pourvu par un agent contractuel recruté pour 4 mois et rémunéré à l'heure (grade ingénieur) pour rédiger le cahier des charges à joindre à la consultation des entreprises pour le marché de location du parc informatique de la commune
- Emet un avis défavorable à la cession d'une partie de la parcelle AK 283 tel que présenté par le riverain de la rue des Hauts du Moulin et accepte d'autoriser une servitude de passage au demandeur sur la parcelle AK 283.
- Adopte les conclusions de la commission locale d'évaluation des charges transférées dans le cadre de la restitution des compétences à plusieurs communes membres de Troyes Champagne Métropole, et de la fixation du coût de renouvellement des équipements transférés de la zone d'activités

### Informations et questions diverses

**Le Maire** informe le conseil municipal

- de la pose par le SDDEA de clapets anti-retour rue de Champêtre
- d'une étude menée par le SDDEA sur la filière boues émanant de la station d'épuration de Saint-Lyé
- d'un courrier de Troyes Champagne Métropole distribué aux lyotains leur précisant les conditions de la distribution des containers ordures ménagères et déchets biodégradables, sachant que les nouveaux bacs seront collectés le 1<sup>er</sup> avril 2019
- d'une nouvelle consultation lancée par le SDEA pour la fourniture du gaz
- de la demande de Troyes Champagne Métropole, vers les communes membres, de l'actualisation de leur PAVE dans le cadre du plan de déplacement urbain, sachant que chaque gestionnaire doit aménager ses équipements
- que le conseil communautaire de Troyes Champagne Métropole a voté le maintien des taux relatifs à la fiscalité des ménages et des entreprises – le budget de fonctionnement de l'agglomération est en augmentation de 4,27 %.

**Christine ROBILLARD**

- demande à Patricia HONNET la suite réservée par Maître SMAGGHE aux demandes d'actes dont certains datent de plusieurs années. Madame HONNET répond qu'elle est en attente d'un rendez-vous téléphonique pour dresser le point des affaires en cours.
- Elle s'inquiète de la suite donnée à l'ouverture d'un cahier de doléances. Le Maire lui répond que 19 administrés sont venus consigner un avis et qu'il le transmet avec une synthèse à Monsieur le Préfet.
- Elle souhaiterait qu'une suite soit donnée à la demande de la notaire pour organiser des permanences notariales. Le Maire lui répond que la chambre des notaires doit organiser cette permanence entre les notaires volontaires et qu'il est en attente d'informations complémentaires.

**Nicolas MENNETRIER** informe le conseil municipal

- que la pose de carrelage est terminée à la bibliothèque et que les travaux de peinture ont commencé.
- que le corps des sapeurs-pompiers est en cours de déménagement dans leurs nouveaux locaux (ex services techniques).

**Patricia HONNET** invite sa commission urbanisme le 14 mars à une réunion avec Troyes Champagne Métropole pour évoquer le projet d'implantation du pôle chanvre et son articulation avec le plan local d'urbanisme en cours de révision.

**Marie-Laure HRVOJ** informe qu'une importante fuite d'eau a été décelée sur le réseau d'eau expliquant la baisse de rendement.

**Jacky CADOT** invite la commission culture à réfléchir au projet de développement de la bibliothèque et à la politique culturelle qu'elle souhaite menée. Jean-Philippe HASS, Pascal GENET, Laurence FOURNIER et Véronique STOLTZ seront associés à cette réunion. Les conclusions de cette commission de travail seront proposées au prochain conseil municipal.

**Robert BESANÇON**

- interroge le Maire sur l'arrivée de la policière municipale. Celui-ci lui répond que son recrutement est prévu au 1<sup>er</sup> mars 2019 et qu'elle a été présentée à la réception des vœux avec le personnel.
- a constaté que lors de l'épisode neigeux de fin janvier, la route départementale n'avait pas été déneigée. Le Maire lui répond que, s'agissant d'une voirie départementale, ce service revient au conseil départemental. Le Maire fait déneiger l'accès aux services publics et les carrefours avec les routes départementales.
- relate l'inquiétude d'administrés qui constatent la proximité des chasseurs et le non-respect des limites eu égard aux habitations. Le Maire répond qu'il a déjà alerté le garde-chasse de ce problème.
- demande s'il est possible d'étendre de la grève sur les chemins d'exploitation qui se dégradent.
- demande la suite réservée au projet d'électrification de la ligne Paris-Bâle. Le Maire lui répond qu'il n'a aucune information à ce sujet.

**Denis PHILIPPE** informe le conseil municipal que le syndicat pour le RPI de Macey-Montgueux-Grange l'Evêque souhaite mettre en place un atelier chorale, et que les communes seront sollicitées pour l'aider à le financer.

**Véronique STOLTZ**

- constate que le panneau «voisins citoyens» n'est toujours pas posé à l'entrée de Saint-Lyé/Grange l'Evêque. Le Maire relève que l'ordre a pourtant été donné.
- demande si la réflexion sur le projet de mutuelle communale a avancé. Christine ROBILLARD lui répond qu'avec la préparation du budget primitif, elle n'a pas eu le temps de s'en occuper.

**Laurence FOURNIER**

- informe le conseil municipal de la parution d'un bulletin municipal spécial listant les manifestations communales pour l'année.
- Précise que l'hôtel insectes sera inauguré le 20 mars.

**Pascal GENET** s'interroge sur la pose des compteurs Linky. Le Maire signale qu'il n'a aucune information à ce sujet.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23 h.

Le Maire,

Marcel SPILMANN

